

LOUMONTPEZAGAU

FINANCES | INVESTISSEMENTS | URBANISME | VIE DU VILLAGE | ASSOCIATIONS

2021 : LES PROJETS SONT LANCÉS !



LES FINANCES (p.4)

ANNÉE 2021, année de transition où les résultats ont été confortés et le niveau de l'investissement maintenu.

INVESTISSEMENTS & TRAVAUX (p.6)

Focus sur le travail réalisé pour l'embellissement de la commune et plus particulièrement les travaux en régie, effectués tout au long de l'année.

LA VIE DU VILLAGE (p.11)

La commission culture a organisé des temps de partage créant du lien social : balade contée, concerts, octobre rose, animations de Noël etc.

Pour mieux communiquer,



Montpezat lance sa web app !

Rendez-vous sur www.montpezat-gard.fr pour recevoir les notifications du nouveau site internet et être informés en temps réel de toute l'actualité du village.

Une nouvelle rubrique '**Contribution Citoyenne**' pour communiquer avec nous directement !



Un nouveau **dispositif d'alerte** pour être informé en cas d'extrême d'urgence.

ÊTRE ALERTÉ

Inscrivez-vous à notre système d'alerte pour recevoir les informations importantes (SMS ou appel) de la Montpezat Gard

[Renseignez vos coordonnées](#)



Place
du Village



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début d'année, c'est une fois encore l'actualité qui dicte la ligne éditoriale de notre journal "Lou Montpezagau". En effet, un conflit armé en Europe, aux portes de notre pays, semblait inconcevable il y a quelques semaines encore. Qui aurait pu prévoir qu'en plein XXIème siècle, le dirigeant d'une des plus grandes puissances de notre continent prendrait le risque de refaire de l'Europe un champ de bataille ?



Malheureusement c'est arrivé et la guerre en Ukraine, qui annonce des jours sombres pour la communauté internationale, n'est pas qu'une résurgence du fameux bras de fer qu'on croyait enterré avec la chute de l'empire soviétique. En effet, bien au-delà des enjeux géopolitiques, la guerre qui se déroule sous nos yeux est bien un choc entre deux idéologies où c'est encore le peuple tout entier qui va payer la folie d'un seul homme.

Je ne vais pas faire ici une analyse de ce conflit, je laisse cela aux spécialistes. Par contre, une fois l'état de sidération passé, j'ai demandé très rapidement que la commune soit solidaire du peuple d'Ukraine. Car dans un conflit armé, les populations civiles, qui ne demandent rien d'autre que de vivre en paix, sont les premières impactées par la folie meurtrière des "va-t'en guerre" de toutes espèces.

Nous avons reçu beaucoup de demandes d'habitants de notre commune souhaitant participer d'une manière ou d'une autre à la chaîne de solidarité qui s'est immédiatement constituée. Une telle solidarité doit s'organiser avec des moyens importants, aussi, nous avons redirigé certaines demandes vers les bons acteurs de la chaîne et ouvert sur la commune un lieu de recueil de dons précis, en collaboration avec l'association Ste Jeanne d'Arc, que je remercie. Enfin, la commune va voter une subvention pour venir en aide aux personnes victimes de cette catastrophe.

Ce malheur a démontré une fois encore que notre nation et notre pays sont une terre d'accueil privilégiée pour les peuples opprimés. Notre commune y prend toute sa part et je m'en félicite !

Après la pandémie grave que les corps médicaux et scientifiques semblent avoir mis sous contrôle, une guerre se déroule aujourd'hui aux portes de notre pays, et par ailleurs le rapport du GIEC sur la transition climatique qui vient d'être publié est très préoccupant. L'état du monde, même peu reluisant, étant posé, il nous faut malgré tout poursuivre les investissements d'avenir qui permettront une fois encore à notre commune de se structurer et de prendre notre part à l'effort collectif devenu obligatoire.

J'ai déjà exposé les projets 2021, qui ont été livrés comme prévu. Ces investissements autofinancés par la commune avec l'aide de multiples subventions, ainsi que la gestion saine de nos finances, ont permis d'obtenir les excellents résultats de gestion votés le 8 février 2022.

De ce fait, il n'y a pas eu depuis mon arrivée en 2014 et il n'y aura pas, pour cette année 2022, d'augmentation des taxes communales !

Concernant les projets à venir :

Le projet cœur de village est lancé par l'enfouissement des réseaux secs en cours. La co-conception, avec les membres du Cercle des Sports, du projet de réhabilitation de la maison Marseille a commencé. Elle deviendra la future maison des associations... Le projet de "La Queyrade" est le projet qui va occuper nos élus cette année 2022. Des informations seront régulièrement communiquées quant à son état d'avancement. Le permis de construire de la maison en partage est déposé et devrait se concrétiser dès la fin d'année 2022...

La sécurisation des voiries est en cours, les infrastructures communales ; médiathèque, appartements, sont planifiées.

Enfin, le schéma directeur d'assainissement se termine, et en parallèle la commune a été choisie par la région Occitanie pour le projet « ReUt » qui consiste à réutiliser l'eau en sortie de la station d'épuration pour nos espaces verts par exemple.

Concernant l'eau potable, comme nous l'expliquons plus loin, un bonus sera attribué aux petits consommateurs, et tout est mis en œuvre pour passer les saisons de fort étiage (printemps/été) en sécurité.

En cette période difficile, écrire un éditorial qui devrait se concentrer sur notre commune n'est pas aisé, mais l'on ne peut pas occulter l'actualité dramatique qui nous est imposée. Je conclurai donc en citant John Fitzgerald Kennedy : "L'humanité devra mettre un terme à la guerre, ou la guerre mettra un terme à l'humanité"...

Cependant je veux rester optimiste, et, en cette période de crises et de transitions multiples, je caresse l'espoir que l'on prenne conscience de la situation très préoccupante de notre planète, pour forcer nos dirigeants à lancer les actions nécessaires à un monde durable, apte à assurer la paix et la prospérité des peuples et de notre terre-mère.

SOMMAIRE

Édito	p.3
Finances	p.4
Investissement & Travaux	p.6
Environnement & Biodiversité	p.8
Vie du village	p.11
État civil	p.15
Associations	p.16
Le Château de Montpezat	p.21
Message des élus <i>Montpezat Par et pour tous</i>	p.22
Infos pratiques	p.23



Mairie de Montpezat
Tél. : 04 66 81 10 66
mairie.montpezat@wanadoo.fr
www.montpezat-gard.fr

Direction de la publication : Mairie de Montpezat

Rédaction : Mairie de Montpezat

Réalisation : Lebreton Communication

Dépôt légal à parution

Crédits photos : Mairie de Montpezat, L. Nardini

Bulletin municipal tiré à 700 exemplaires.



ANNÉE 2021,
année de transition où les résultats ont été confortés et le niveau de l'investissement maintenu.



En fonctionnement, l'année 2021 s'achève avec un excédent de 178 385€ contre 137 245€ en 2020.

En investissement le déficit de l'année dernière (149 719€) a été réduit pour s'établir à 90 702€ au 31/12/2021.

L'amélioration de ces résultats est due à la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui reculent de 2.84% par rapport à l'année 2020 (les dépenses courantes diminuent de 4.39%, les salaires de 2.34%) et à la progression de 6.89% des recettes de fonctionnement (+6.17% pour la fiscalité et taxes diverses, sans augmentation des taux).

S'agissant de l'investissement (déficit en recul de 59 000€), l'amélioration du résultat est due à la forte progression des ressources liées à la récupération de la TVA (+12 913€) et à la taxe d'aménagement assise sur les permis de construire (+16 209€).

Tout cela dans un contexte de bon niveau des dépenses d'équipement (146 097€ contre 161 057€ en 2020).

Ces dépenses concernent pour l'essentiel la sécurité (vidéo protection, signalisations), l'amélioration du parc immobilier de la commune (logements, médiathèque) et les équipements sportifs (city stade).

Les parts occupées dans le budget en 2021 par les frais de personnel (232 781€) et par l'annuité de la dette (68 054€) s'améliorent par rapport à l'année 2020 : 31% pour les salaires (33% en 2020), 7% pour la dette (9.5% en 2020).

Je rappelle que les normes admises se situent entre 35 et 50% pour les salaires et 20% pour l'annuité de la dette.

Le capital des emprunts restant à rembourser au 31/12/2021, ce qu'on appelle l'encours de la dette, poursuit sa baisse : il est de l'ordre de 200 000€ (463 000€ au 01/01/2014).

S'agissant de la qualité des prévisions budgétaires en 2021, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 97% et les recettes réelles de fonctionnement à 99%.

Cette année encore l'exécution budgétaire a été très proche des prévisions : c'est la sincérité budgétaire.

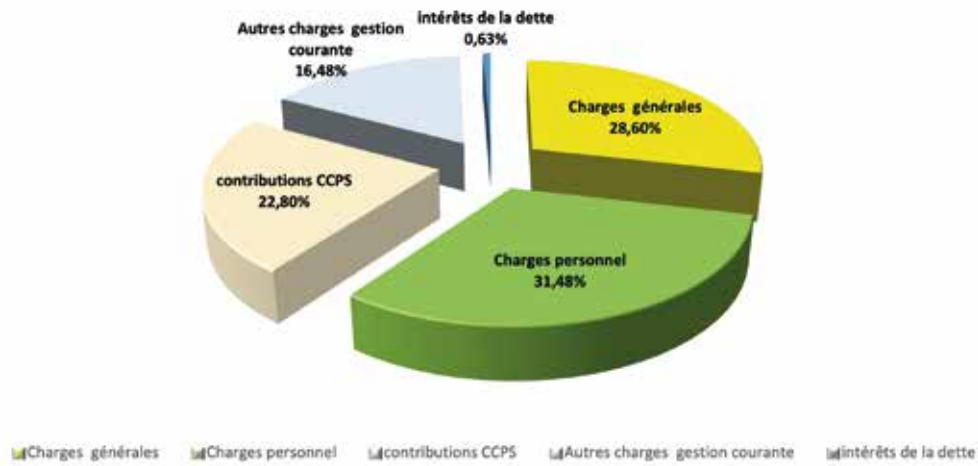
EN CONCLUSION

Les bons résultats ont permis à la commune d'autofinancer le remboursement du capital de sa dette (63 360€) et la totalité de ses dépenses d'équipement (146 098€), sans recourir à l'emprunt.

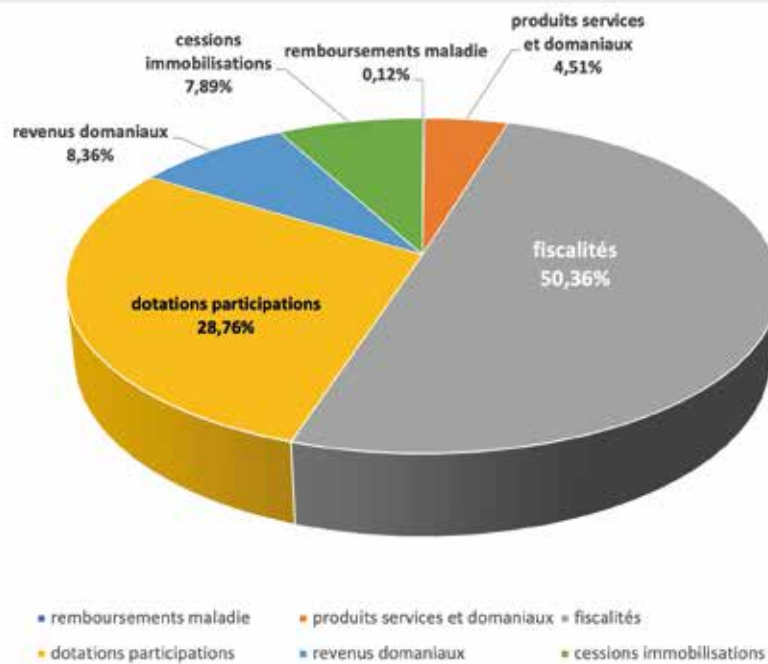
Le niveau historiquement bas de l'endettement autorise justement ce recours pour les prochaines années dans le cadre des futurs projets structurants engagés par la commune.

Didier Lecourt.

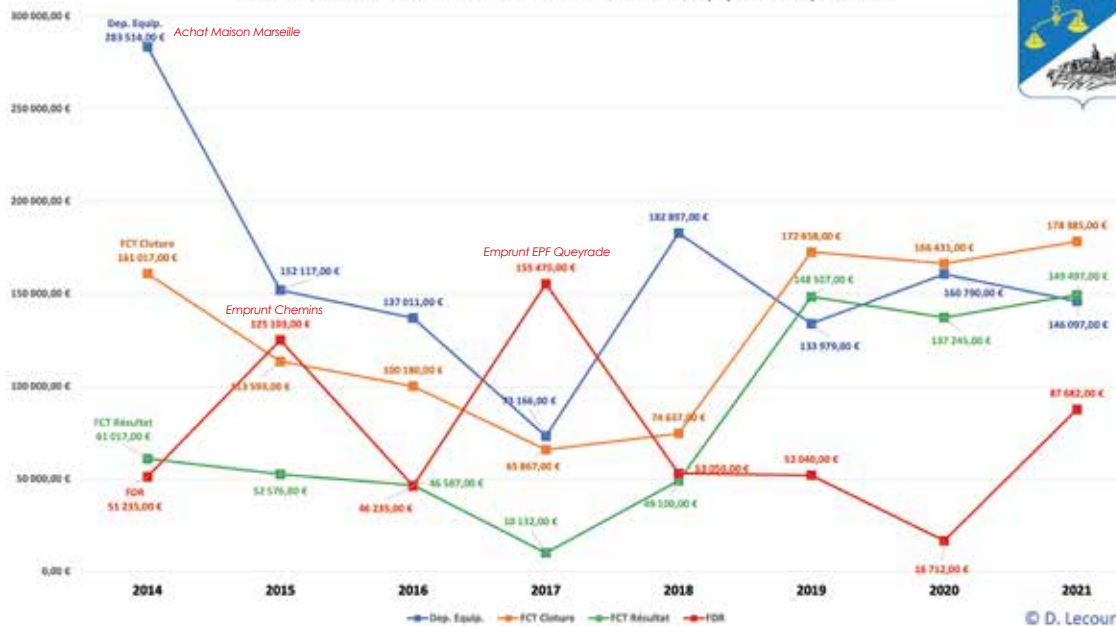
Dépenses 2021



Recettes 2021



Evolution des résultats de la commune et de son niveau d'équipement depuis 2014



INVESTISSEMENTS & TRAVAUX



L'équipe municipale et moi-même félicitons les employés communaux pour le travail rendu pour l'embellissement de la commune et plus particulièrement pour les travaux en régie, effectués tout au long de l'année.

Pour n'en citer que quelques-uns, les parkings rue des dougues, les joints des rues autour du château, les jardins partagés. Tout un chacun peut voir ces aménagements sur la commune et apprécier la prestation.

Ludovic Ribiere

CITY STADE

L'année 2021 aura vu la finalisation du city stade installé au Parc de la Garenne.

Coût de l'opération : 40 000 €. Subventions : 20%.

Le terrain est une réussite puisqu'il est occupé quotidiennement par petits et grands, preuve que l'installation d'un nouvel équipement sportif était essentielle pour la commune.

L'installation de tables de pique-nique, adaptées aux personnes à mobilité réduite, est venue compléter en fin d'année cet espace prisé par les habitants du village.

Ces aménagements respectent l'engagement pris par la mairie lors du don de la Garenne en 1952, par M. De Vignet de Vendeuil, qui souhaitait en faire un jardin public.



VIDÉO PROTECTION

L'installation de caméras de vidéo protection dans le village a été menée à son terme en 2021 et les premiers résultats sont positifs, puisque des interpellations ont pu avoir lieu suite à des faits de dégradations.

Les statistiques globales des faits de délinquance sont stables par rapport à 2020, mais en régression par rapport à 2019.



DES AGENTS AUX COULEURS DU VILLAGE

Nos agents des services techniques que nous remercions pour leur travail au quotidien se sont parés cette année de tee-shirts aux couleurs de la commune !





Diverses réfections de routes comme la rue du château, le chemin de la font de Coucou, rue et descente des écoles, rue des massagues, etc.



Éclairage du clocher de l'église : mise en valeur de notre patrimoine.



Remplacement de la toiture des appartements situés au-dessus de la médiathèque.



Construction d'un nouvel abribus pour les enfants rue des écoles et installation de bancs.



Construction d'un muret route de la ZAC du Grès, dans le cadre d'un chantier d'insertion avec le centre social Calade.

- Réfection totale de l'adduction de la conduite d'eau potable du chemin du moulin.

- Le schéma d'assainissement est toujours en cours de réalisation avec en 2021 une étude particulière menée sur les points faibles du réseau d'eau.



JARDINS PARTAGÉS

Le projet de transformation d'une parcelle de terrain en jardins partagés a été terminé pour le printemps 2021 et l'été a vu pousser les premières tomates, courgettes ou aubergines des jardiniers amateurs.

Des jardiniers qui ont tous adhéré à l'association et s'engagent à entretenir les lieux et respecter quelques règles simples comme l'interdiction d'usage de pesticides.

À la fin de l'année, une pergola, tables et bancs ainsi qu'une aire de compostage ont été installés pour créer un espace de convivialité pour les jardiniers, dès que les beaux jours arriveront.



Coût de l'opération : 22 192 €. Subvention : 80%



Nous poursuivons nos efforts pour contribuer à notre échelle à la préservation de l'environnement, avec une gestion des espaces verts en zéro pesticides ou une réflexion de plantations adaptées au climat méditerranéen, pour un usage raisonné de l'arrosage.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ÉCLAIRAGE PUBLIC CONNECTÉ 100% LED

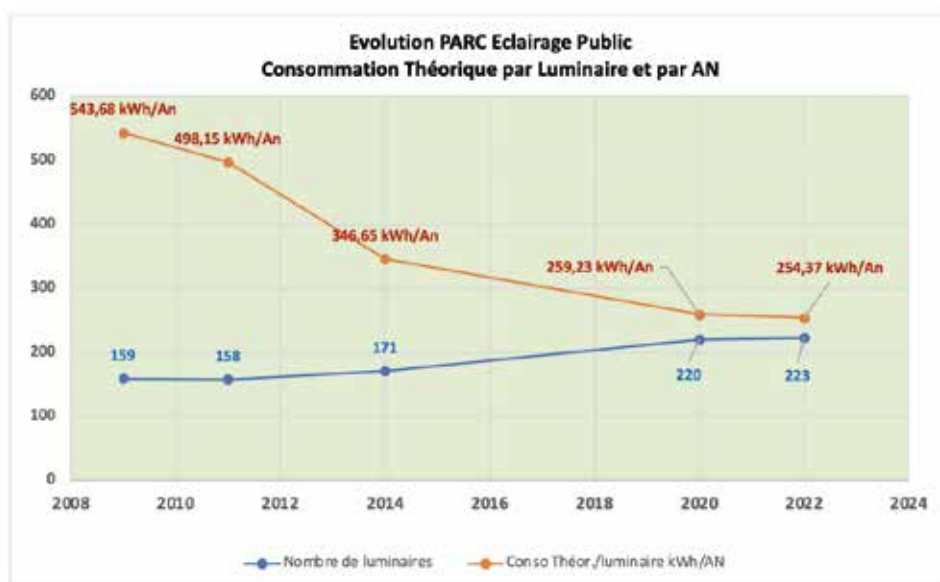
Depuis 2014, la stratégie est d'être 100% LED avec un éclairage entièrement connecté en 2026. À l'aide de subventions, nous avons donc remplacé tous les luminaires "ancienne génération" par 100% de luminaires LED.

La puissance moyenne installée aujourd'hui est de 50W. L'objectif d'une moyenne de 40W installée devrait être atteint en 2024 (calcul hors bi-puissance). Nous allons donc changer systématiquement les dernières lampes SHP 70W par des lampes LED sous 24 mois.

Les horloges astronomiques sont connectées, elles permettent le pilotage et la télégestion de notre éclairage public via internet. Chaque armoire peut être "pilotee" par la commune.

Nous démarrons comme prévu l'extinctions quartier par quartier car c'est le dernier moyen de réduire nos consommations, après le passage en LED.

En 10 ans, avec 30% de luminaires installés en plus, Montpezat consomme moins d'énergie !! En 2024, la consommation énergétique par luminaire aura été divisée par plus de 3 !! Le graphique ci-dessous sera plus réaliste fin 2022 après les travaux d'enfouissement.



CHASSE

La saison de chasse vient de finir, il a été fait 4 lâchers de petits gibiers en 2021 avec 136 faisans et 75 perdrix, d'octobre à décembre 2021.

Le 5ème lâcher ayant été annulé début janvier.

Pour le gros gibier, la fin de la saison s'est terminée le 31 mars 2022 avec un bilan de 4 chevreuils et 40 sangliers abattus.

La saison 2022/2023 reprendra au mois d'août pour le sanglier et le petit gibier.

Nous souhaitons à tous nos chasseurs une très bonne saison 2022/2023.

Philippe Coquard

LA GESTION DE L'EAU

Le 1er janvier 2022, la SAUR, société exploitante du réseau d'eau potable, a été reconduite pour cinq années, jusqu'au 31 décembre 2026, pour assurer la gestion et l'exploitation du réseau.

Le nouveau contrat signé avec le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du Vidourle (qui couvre les communes de Cannes, Combas, Crespian, Fontanès, Montmirat, Montpezat, Vic le Fesq et Lecques) comporte, entre autres, des changements tarifaires de nature à diminuer la facture de près de 9 abonnés sur 10.

En effet, si la part revenant au syndicat est inchangée, celle perçue par le délégataire (la SAUR) diminue par rapport à la tarification antérieure.

Jusqu'au 31/12/2021, la part de la SAUR était calculée de la manière suivante :

- 0.8059€/m³ de 0 à 150m³.
- 1.0745€/m³ de 151 à 400 m³
- 1.3434€/m³ au-delà de 400 m³

À compter du 01/01/2022, le calcul est le suivant :

- 0.55€/m³ de 0 à 60 m³
- 0.67€/m³ de 61 à 120 m³
- 1.32€/m³ au-delà de 120 m³

Ce qui se traduit par une baisse de la part de l'exploitant (et donc de la facture) de l'ordre de 16€ pour une consommation de 60 m³, de 24€ pour 120 m³ et de 10€ pour 150 m³.

Au titre des avancées du nouveau contrat, il y a les mesures concernant la recherche en matière de fuites de nature à réduire de façon significative les pertes et à améliorer les performances et le rendement du réseau.

Didier LECOURT
Adjoint
Président du SIAEP du Vidourle



VIE DU VILLAGE

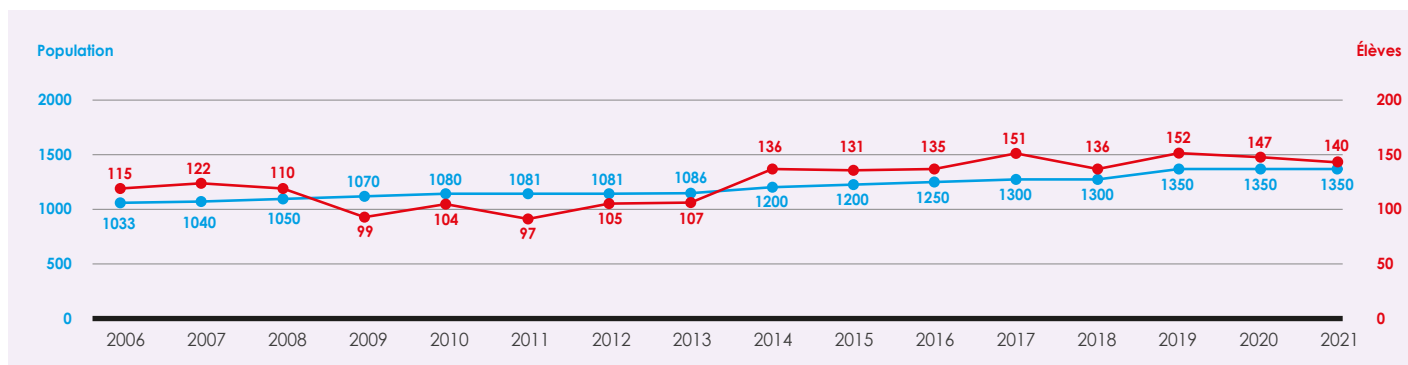


La crise sanitaire que nous venons de connaître ne nous a pas permis de profiter pleinement de la vie. Celle-ci reprend ses droits. Comme le colibri travailleur qui ne recule pas devant les obstacles, la commission culture a organisé des temps de partage créant du lien social : balade contée, concerts, octobre rose, animations de Noël, etc.

Carole Nardini

ÉCOLE

La directrice, Madame VAUTARD et son équipe pédagogique ont accueilli 140 élèves en 2021.



NOS SOIGNANTS

Michel SECOMANDI, infirmier libéral : **06.26.74.44.10**

Sylvie CURE, Infirmière libérale : **06.78.02.46.95**

David RICARD, kinésithérapeute : **09.51.19.91.31**

Stéphanie VOLPELLIERE, Sage-femme : **06.88.93.24.80**



Tous nos remerciements vont de nouveau à nos soignants, particulièrement infirmières et infirmier, pour l'année traversée et leur présence quotidienne à nos côtés durant la crise sanitaire, ainsi qu'à Mme Volpellière pour sa participation à la campagne de vaccination.

LES FÊTES PATRIOTIQUES - SE SOUVENIR



Commémoration du 08 mai.



Commémoration du 11 novembre.



Ces plaques commémoratives, copies de celles du Monument aux morts et d'inauguration de la mairie ont été retrouvées dans des locaux municipaux, restaurées et installées en bonne place dans la salle du conseil municipal.

COMMERCES

Nos commerces locaux continuent d'offrir un accès à tous les besoins de première nécessité au cœur du village. Merci à eux !



CITOYENNETÉ

La participation citoyenne donne la parole aux citoyens :

- * une connaissance de proximité mise à profit : dispositif d'entraide
- * un engagement de la population autour du référent de quartier.

Voici la liste des référents de vos quartiers :

Nom	Qualité	Adresse	Téléphone	Mail
Jean-Michel Andriuzzi	Maire	18 rue des écoles 30730 Montpezat	06 76 73 21 23	jean-michel.andriuzzi@orange.fr
Ludovic Ribière	Adjoint au maire	12 rue coste salade 30730 Montpezat	06 88 82 57 00	ribiere.ludovic@wanadoo.fr
Jean-Pierre Sauvaire	Habitant de Montpezat	91 ch de Parignargues 30730 Montpezat	06 75 79 71 33	manuelasauvaire@hotmail.fr
Nicolas Kovacs	Habitant de Montpezat	7 Place de l'Eglise 30730 Montpezat	06 51 80 12 12	info@microlinux.fr
Yassine Melrhaka	Habitant de Montpezat	4 rue des Bastides 30730 Montpezat	06 60 61 25 71	yassine0209@orange.fr
Serge Delubac	Habitant de Montpezat	151 ch de Parignargues 30730 Montpezat	06 77 77 70 59	sergedelubac@yahoo.fr



ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) développe différentes activités et missions, orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté.

Ce service est au plus près de leurs besoins, avec un budget annuel de 3 000 euros.

Quelques actions : opération brioches, don d'eau potable aux restaurants du cœur et à l'épicerie solidaire de Calade, distribution de paniers gourmands aux aînés.



MÉDIATHÈQUE JEAN JAURÈS

8 bénévoles assurent les permanences pour le prêt des livres aux lecteurs.

- **lundi : 17h30-19h / - mercredi : 16h30 - 18h**
- **vendredi : 17h30-19h / - samedi 10h30-11h30**

Le fonds global de la médiathèque s'élève à 9925 exemplaires (3946 livres pour enfants, et 5979 pour adultes). Il comprend des romans (terroir, policier, étranger), bandes dessinées, documentaires. En 2021, nous avons enregistré 408 livres (achats et dons cumulés), dont 160 livres pour enfants, et 248 pour adultes.

Le nombre de prêts sur l'année s'élève à 1395 concernant les enfants, et 1383 pour les adultes, soit un total de 2778 documents empruntés, chiffre en augmentation.

Diverses animations ont été proposées aux enfants en 2021 :

- stage de court-métrage avec 8 enfants de 8/10 ans "Meurtre à la Saint-Valentin",
- ateliers dessin avec le Centre de loisirs,
- participation des élèves CM1-CM2 à un atelier sur les Fables de La Fontaine. Les dessins des enfants sur ce thème sont actuellement exposés à la médiathèque.

Pour les adultes : balade contée dans le village suivie par 40 personnes, préparée en 2020 à partir des interviews réalisées et aménagées par les conteurs et conteuses de Caravaunage. Projection du film documentaire "Empreintes, Mémoires, Traversées" tourné avec les résidents et le personnel du foyer des Massagues.

Nous poursuivons les animations cette année avec les enfants, et l'accueil des classes dans les locaux de la médiathèque.

Les bénévoles

mediathequemontpezat@free.fr

04 66 81 78 26

Nous rappelons que les inscriptions et prêts sont gratuits.

CMJ

Le Conseil municipal des jeunes a poursuivi ses activités toute l'année, en se réunissant très régulièrement pour travailler sur différents projets. En fin d'année, l'organisation d'un concours de dessins a été renouvelée. Et pour les fêtes de Noël, c'est grâce aux jeunes que notre sapin municipal a été décoré. De plus, un travail avec le peintre amateur Philippe Coulet a été mené durant plusieurs semaines pour orner la place des commerces d'une magnifique oeuvre enneigée.

Plusieurs visites de lieux emblématiques pour la citoyenneté sont en cours d'organisation pour les jeunes sur l'année à venir.



FESTIVITÉS



Balade contée dans le village en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Sommières.



Hommage à Georges Brassens avec un concert du groupe Les trois oncles.



Vendredis musicaux : Cathy Smith, Gipsy Estrellas ; des artistes pour animer le village les vendredis de l'été.



Fête de la musique : scène ouverte à tous, joli moment de partage entre les musiciens, chanteurs amateurs et les jeunes talents du village.



Journée à l'ancienne pour la fête nationale : la première d'une longue série.



Octobre rose : installation de parapluies roses devant les commerces pour soutenir les opérations nationales pour le dépistage du cancer du sein.



Animations de Noël. Nous remercions tous les habitants, chaque année plus nombreux à décorer leurs maisons et illuminer notre village.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MAILLARD	Jules	17/03/2021
JOVENEUX	Luna	03/05/2021
PRATLONG	Romane	13/05/2021
DESNOYERS	Sandro	02/06/2021
PFISTER	Anna	10/08/2021
GUERRIERI COURREGE	Maé	23/08/2021
CARCANAGUE REINERO	Lisandro	01/09/2021
CAILLET	Hugo	16/09/2021
MONTERO CASTANO	Diego	23/09/2021
GERLAC	Lylia	28/09/2021
CLOPEZ	Clémentine	07/10/2021
DI RAIMONDO	Timéo	19/10/2021
SILVESTRO	Noa	29/12/2021



MARIAGES

- 26/06/2021
TINEL Pierre / RIBIERE Julia
- 26/06/2021
CHAIBI Salim / BOUHASSOUN Myriam
- 17/07/2021
BERBACH Vivien / RICHARD Camille
- 04/09/2021
LLINARES Vincent / LECOURT Jade
- 06/11/2021
TOMMASI Jérôme / COLIN Solène



- 11/04/2021
SIRVAIN Eliane
- 11/04/2021
BELHARCH Sagid
- 08/01/2021
ASENCIO Dolores épouse CARRO
- 03/02/2021
CHAMBON André
- 14/03/2021
BREDEAU Valérie épouse ROMAN

- 12/06/2021
RAMON Albert
- 27/07/2021
VERGNON Roger
- 06/08/2021
ISSARTE Patrice
- 16/12/2021
HUGLY Joël



DÉCÈS

ASSOCIATIONS



Les associations tiennent une place importante dans notre commune et contribuent à son identité. Par leur dynamisme, elles améliorent le cadre de vie de la population et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale.

Proposant des actions et des activités sociales, culturelles, éducatives, sportives, humanitaires, environnementales et commerciales, les associations contribuent à une vie locale citoyenne et solidaire.

La vie associative a été mise à mal en 2021 en raison de la situation sanitaire de notre pays et des mesures prises tout au long de l'année par les pouvoirs publics.

Les échanges n'ont pu se faire avec la collectivité, la dernière réunion programmée le 15 octobre 2020 n'ayant pas permis de

dégager des objectifs clairs pour l'année 2021.

Ma proposition de réunion fin août (formulée le 16 juillet 2021) avec notamment à l'ordre du jour la date, le format et le lieu du forum n'a suscité que peu de réactions des associations, ce qui n'a permis la tenue ni de l'une, ni de l'autre.

Je formule le souhait que la fin de la crise sanitaire soit enfin propice cette année à la reprise optimale de l'activité associative, les associations étant les éléments majeurs de l'animation de la vie locale et des marques identitaires de notre village.

Didier Lecourt

LISTE DES ASSOCIATIONS

Armonia (Association espagnole)	FERNANDEZ Jean-Marc	07	81	38	20	74
APE de Montpezat	LEGRAND Alexandra	07	81	09	25	42
AAMM Arts Martiaux	SCHWARZ Cyril	06	43	74	44	60
Action Solidarité Montpezat	MARCON Mégane	06	66	79	44	38
Association Ste J.d'Arc	TEISSIER Philippe	04	66	81	10	82
Cercle des Sports	CHAMP Christophe	06	43	96	45	75
Atelier Créatif	ROGER Odile	06	13	26	86	84
Club Heures Claires	BRUALLA Pascale	06	28	75	04	78
U.S.M	SAUVAIRE Renaud	06	81	80	79	56
Club Taurin Lou Montpezabiou	NARDINI Laurent	06	19	19	18	74
Club Tennis	MARCON Brice	06	71	69	58	77
Association Protégeons notre Garrigue	DIAZ Robert	06	52	37	24	64
Auxia Dance	BENEFICE Aurélie	06	10	18	45	55
Drink Team Montpezat	BEKER Thomas	06	15	97	25	47
Boule de Montpezat	COURRIEU Gilles	06	19	26	02	77
Montpezat Sport Nature	ELFORDY Fabrice	06	21	23	88	98
D.A.B.A.M	DUBOIS Sylvia	06	72	02	05	69
La Montpezatienne	AUJAS Philippe	06	21	39	05	38
Yoga	MAON Isabelle	06	87	50	36	11

L'ASSOCIATION ARMONIA propose à Montpezat des ateliers autour de l'Espagne :

- de la danse pour enfants dès 6 ans, ados & adultes (débutants et initiés) en cours collectif
- de la guitare en cours individuel (en présentiel ou en distancié)
- des ateliers « discussion » pour apprendre ou revoir le vocabulaire essentiel (se présenter, commander au restaurant, demander son chemin,)
- des prêts de livres pour enfants & adultes.

Renseignements:

JM Fernandez 07.81.38.20.74 ou Céline 06.07.67.66.54



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE de l'école de Montpezat est formée et ouverte à toutes et à tous !

Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser diverses manifestations telles que Noël, Pâques, carnaval, Kermesse de fin d'année... ainsi que des évènements qui permettront de financer différentes activités scolaires pour nos enfants.

Si vous souhaitez nous aider pour l'organisation des festivités, ou même nous donner des idées, contactez directement les membres de l'APE par :

- **Mail : apemontpezat@gmail.com**
- **Tél : 07.81.09.25.42**
- **Facebook : APE Montpezat**

Ensemble pour nos enfants !
LEGRAND Alexandra et BENETIR Morgane.



ASSOCIATION DES ARTS MARTIAUX DE MONTPEZAT

Depuis plus de 35 ans, l'association vous propose des cours de judo. Grâce aux nouveaux professeurs qui nous ont rejoints cette année Corentin et Ludovic Payet, nous avons même la chance de mettre à votre disposition une nouvelle discipline inédite sur notre commune, des cours de Cardio-Défense.

- Cours de judo les mardis et vendredis de 18h à 19h pour les enfants de 6 ans et plus.
- Cours pour le baby-judo le samedi matin de 10h30 à 11h30
- NOUVEAU les mardis et vendredis de 19h à 20h cours de Cardio Défense.

Notre but est de faire découvrir la pratique des arts martiaux aux enfants dès 4 ans. Nous essayons d'organiser une compétition amicale, avec des clubs des alentours, par trimestre. Pour la fin de l'année, le Père Noël vient faire un petit tour pour porter une petite surprise aux "enfants sages". Selon notre budget, nous organisons des activités comme "la journée des enfants" avec jeux en bois et château gonflable ou des sorties.

En général nous clôturons l'année avec un repas convivial avant les vacances d'été. Les pré-inscriptions se font à partir du mois de juillet. Pour plus d'infos, nous contacter :

SCHWARZ CYRIL - Président : 06 43 74 44 60
GAULARD SYLVIE - Secrétaire : 06 63 21 29 10
GAULARD JOËL - Trésorier



U.S. MONTPEZAT 1921



Après deux années sans jouer, suite à la crise sanitaire, L'Union Sportive est repartie avec Renaud Sauvaire le nouveau président entouré d'une équipe dirigeante très motivée. L'équipe, réalise une très bonne saison, entraînée par Loic Maurin et Thomas Beker, et espère une montée en division supérieure. Le club prépare activement les cent ans de l'union Sportive qui auront lieu les 26 et 27 Mai prochains.

Facebook : US MONTPEZAT
SAUVAIRE Renaud 06 81 80 79 56



CLUB LES HEURES CLAIRES

Nous nous réunissons tous les jeudis de 14 h à 18 h au Cercle du village pour passer un bon moment de convivialité. Comme par le passé, vous pourrez jouer à différents jeux (belote, rami, scrabble, etc.).

Le 4ème mercredi de chaque mois nous organisons un concours de belote inter-villages.

Cette année nous prévoyons d'autres activités (plutôt créatives), des petits lotos, des sorties d'une journée, etc. Pour le moment, rien n'est encore défini. Vous pouvez déposer vos suggestions dans la boîte à idées installée devant les commerces durant le mois de mars, ou nous en faire part directement lors de nos réunions.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact : Mme Pascale Brualla 06 52 79 27 55

CLUB TAURIN LOU MONTPEZABIOU



Le club taurin Lou Montpezabiou s'engage dans l'action et la réflexion pour faire vivre et perdurer notre culture et notre tradition taurine.

Nous mettons tout notre cœur pour animer notre territoire et renforcer, dans l'esprit de partage, la convivialité collective.

Faire vivre la culture taurine au travers d'événements et d'animations du village : telle est la mission que se sont fixés les bénévoles du club taurin Lou Montpezabiou.

Avec l'organisation au cœur du village de plusieurs entraînements par an, baptisés les printanières, le club taurin participe grandement à faire perdurer les traditions taurines à Montpezat.

Et s'il en fallait plus pour convaincre, l'association prévoit d'organiser également sa désormais incontournable fête annuelle le deuxième week-end de juin.

Après la crise sanitaire, les perspectives pour l'année 2022 s'annoncent sous de beaux jours. Le club taurin est à la recherche de nouveaux membres, partenaires locaux afin de faire perdurer nos traditions.

Il en va aussi de la survie du club et de nos traditions.

Contact :

Président Laurent NARDINI 06.19.19.18.74 / loumontpezabiou730@gmail.com

AUXIA DANCE



L'association propose différents cours de danse moderne, de danse sévillane, de zumba, de piloxing et de baby danse éveillé.

Les cours débutent en septembre et se terminent fin juin. Nous organisons chaque fin d'année un gala.

Pour plus d'informations contacter :

**Aurélié : 06 10 18 45 55 ou aurelie.benefice@gmail.com
ou également sur la page facebook AUXIA DANCE.**

ATELIER CRÉATIF

Suivre le fil de vos inspirations créatives, confectionner, imaginer, couper, coudre, tricoter, crocheter, etc...

Vous avez besoin de conseils ? Vous avez envie de partager votre savoir-faire ?

Je peux vous recevoir pour échanger sur nos pratiques et vous donner des conseils.

Contact : Mme Odile ROGER 06 13 26 86 84



TENNIS CLUB MONTPEZAT

L'association est actuellement en sommeil et cherche de nouveaux membres pour relancer son activité.

Vous pouvez nous contacter :
par mail : tennisclub.montpezat@gmail.com



CERCLE DES SPORTS

Présidé par Christophe CHAMP, le Cercle est ouvert les samedis et dimanches après-midi et les jours fériés.

L'ambiance est très conviviale. C'est aussi le siège de l'Union sportive de Montpezat, et de la Boule de Montpezat.

Bienvenue à tous.





LE CHÂTEAU DE MONTPEZAT



La place forte est surtout stratégique et économique. Placée à l'extrémité d'un plateau, elle domine l'intersection de deux itinéraires essentiels : les voies de Nîmes à Rodez et de Sommières à Uzès. Dès le III^e s. av.J.-C., cette position privilégiée a motivé l'installation d'un oppidum. Durant le I^{er} s., celui-ci est abandonné au profit de villas gallo-romaines établies dans la plaine plus facile à cultiver et à alimenter en eau.

Entre le I^{er} et le VIII^e s., l'habitat le plus riche de Montpezat se situait encore en dessous du village, côté Est. On ignore la date d'installation du château à son emplacement actuel. Le Baron de Vignet, Marquis de Vendeuil, dans sa monographie de Montpezat parue en 1913 dans la Revue du Midi, indique que le village était déjà une place forte au XII^e s. Cette construction originelle semble réalisée sous la suzeraineté du chapitre de Nîmes. Le bas de la grande tour carrée, côté levant, comporte des blocs de calcaire dur vraisemblablement récupérés sur place ou à proximité dans les vestiges antiques. Cette partie semble la seule à subsister de l'ouvrage initial. Toutefois, la démolition du corps méridional du château, pendant la Révolution, puis de la tour Nord-Ouest au début du XX^e s., nous prive d'indices de datation au sujet d'autres constructions peut-être aussi anciennes.

Une deuxième phase de développement des défenses se déroule durant le XIII^e et le début du XIV^e s., alors que le fief appartient aux seigneurs d'Anduze. Elle est caractérisée par l'homogénéité du calcaire gréseux employé qui provient du lieu-dit "Les Peyrières" (carières en français). Les fortifications d'alors s'étendent bien au-delà du château actuel. Elles comprennent deux ceintures et quatre portes dont il ne reste plus que de rares vestiges. Ces défenses sont complétées par deux souterrains bien reconnus : au Nord, exploré sur 135m, au Sud, identifié en quelques points de sa voûte. Du côté Est, une troisième branche est hypothétique. Outre quelques pans de remparts, des vestiges de fortifications sont identifiables dans des salles d'armes attenantes aux deux enceintes. Elles se caractérisent par leur voûte en berceau brisé, leurs archères et leur puits carré. L'eau étant un élément vital, surtout à Montpezat, son château possède une très grande citerne dans sa cour et aussi un puits bouché plus ancien.

Entre le XIV^e s. et la Renaissance, le château conserve son aspect médiéval défensif. En 1521, il est acquis par Pierre de Trémolet, l'ancêtre des propriétaires actuels. Des fenêtres à meneaux sont alors ajoutées pour éclairer les salles des étages. En 1573, la place, alors occupée par les Protestants, est assiégée par l'armée royale qui tire 120 coups de canon et endommage l'ensemble des fortifications. Le château subit aussi d'importants dégâts qui entraînent des modifications de son état médiéval. Pour finir, les troubles révolutionnaires lui donneront son aspect actuel. Au début du XX^e s., deux portes principales des remparts sont détruites ; des pierres inscrites sont alors récupérées et placées au-dessus de l'entrée du château. En 1949, l'ensemble du monument est classé à l'Inventaire Supplémentaire et des travaux de conservation sont engagés régulièrement par les propriétaires.



MESSAGE DES ÉLUS

MONTPEZAT PAR ET POUR TOUS



Le rassemblement et l'unité sont, à l'époque que nous vivons, une ardente obligation. Les postures et clivages n'apportent rien, surtout à l'heure où nous faisons face à d'immenses défis, sécuritaires, environnementaux et sanitaires. Tout cela nous prouve à quel point nos droits et libertés sont aussi précieux que le sens du devoir et des responsabilités.

Voilà deux ans que, dans la conciliation avec nos vies personnelles et professionnelles nous contribuons à vous représenter au sein du conseil municipal. Nous remercions à ce titre celles et ceux qui œuvrent ou ont œuvré quotidiennement au bon fonctionnement de nos services communaux, qu'ils soient agents techniques et administratifs ou collaborateurs bénévoles.

Sans faire de l'opposition systématique, nous le faisons en élus libres et indépendants de la majorité, toujours de manière constructive et reconnaissante de l'engagement du Maire et de tous les élus.

La mandature actuelle renoue avec les investissements et les projets structurants, ce dont nous nous félicitons d'autant qu'ils s'accompagnent de plus d'informations et de communications. Il est permis à notre municipalité de le faire parce que c'est la fin du remboursement des emprunts contractés pour des investissements passés, et que nous disposons des fruits de ventes du foncier communal.

Il lui est aussi permis de le faire parce que depuis 5 ans, l'État a stabilisé les dotations de fonctionnement aux communes (après dix années de baisse drastique entre 2007 et 2017) ; augmenté les dotations de solidarité bénéficiant aux communes rurales comme la nôtre ; augmenté les dotations d'investissement. Nous savons pouvoir compter sur les partenaires de la commune que sont l'État, le Département et la Région ou l'Europe pour une commune plus sobre dans la consommation d'énergie, et autonome dans la satisfaction des besoins de ses habitants.

Nous avons approuvé les projets qui participent à la transformation du cœur de village que nous saluons, et les demandes de subventions afférentes : la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, la réhabilitation de la Maison Marseille en Maison des associations, notamment.

Pour autant nous émettons des réserves sur trois principaux points. D'abord, l'opération d'aménagement et de construction sur le secteur du quartier de la Queyrade qui a vocation à accueillir la nouvelle salle polyvalente et une crèche (que la communauté de communes a décidé d'implanter dans notre village), et de nouveaux logements. À la planification de ces nouveaux logements sur cette zone (dont la quantité exacte ne figure dans aucune délibération du conseil municipal), il nous paraît préférable de sanctuariser un espace réservé à d'autres usages que l'habitation. L'habitat s'est développé très rapidement sur notre commune, ce qui à notre sens devrait nous inviter à temporiser, et rééquilibrer par des emprises foncières pour d'autres usages que l'habitation : activités de services ou de production. Parce que vivre n'est pas que co-habiter. En outre, le projet de maison médicalisée n'a pas fait l'objet de discussions ou de précisions sur son état d'avancement en présence de l'ensemble du conseil municipal. Il est plus qu'urgent que notre commune s'assure une offre de soins, alors même que sa démographie est galopante et que des dispositifs pour développer l'offre de soins ont été mis en place.

Ensuite, la circulation et le parking aux abords immédiats de l'actuel foyer devraient, à terme, faire l'objet de réaménagements passant par le déplacement du monument aux morts. Comme cela semble être prévu, le nombre de places de stationnement évoluerait, et un sens unique serait instauré. Nous sommes réservés quant à ce scénario. D'autant que pour la cohérence d'ensemble, il nous paraîtrait plus opportun de déterminer préalablement et de manière suffisamment précise, à quelles fonctions l'actuel foyer serait réaffecté.

Enfin, nous voyons d'un bon œil que le parc photovoltaïque citoyen, projeté initialement sur une surface avoisinant 25 hectares, qui nous paraissait excessive, soit recalibré à 4 ou 5 hectares pour des raisons techniques liées aux caractéristiques du réseau.

Puissions nous espérer qu'ici, à Montpezat, nous continuions d'avancer ensemble, dans l'écoute, le dialogue et le respect de la diversité des opinions. Nous avons la conviction que notre commune contribue à l'élan et à la force de notre République et de ses valeurs.

Les conseillers du groupe municipal Montpezat Par et Pour Tous.

Guillaume Ramon, Agnès Compan Richard, Maxime Pratlong

Élus **Montpezat Par et Pour Tous**

 @MontpezatParPourTous - montpezat2020@gmail.com





INFOS PRATIQUES

URGENCE MÉDICALE

Samu	15
Pompier	18
Police	17
SOS médecin 24h/24h	3624
Centre anti poison de Marseille	04 91 75 25 25
Urgences sécuritaires	112
Orientation des personnes malentendantes	114
Urgence sociale (SAMU social)	115
Urgence sociale (enfants disparus)	116 000
Urgence sociale (enfance maltraitée)	119
Violences conjugales	3919

Communauté de Communes du Pays de Sommières

www.ccpaysdesommieres.fr
☎ : 04 66 77 70 39

Pays Vidourle Camargue

www.pays-vidourlecamargue.fr
☎ : 04 34 14 80 00

Office du tourisme de Sommières

www.ot-sommieres.com
☎ : 04 66 80 99 30

Pont du Gard

www.pontdugard.fr

Service public

www.service-public.fr

Conseil Départemental du Gard

www.gard.fr
☎ : 04 66 04 76 76

Préfecture du Gard

www.gard.gouv.fr
☎ : 04 66 36 40 40



LOUMONTPEZAGAU